

NOS RÉF. WB/WP/XD/09009F/ 56567

DATE

04.03.2009

ANNEXE(S)

CONTACT Walter Bontez

TEL. 02 524 83 79

FAX 02 524 80 01

E-MAIL walter.bontez@afmps.be

Circulaire n° 538

à l'attention

Du Directeur de l'Établissement de
transfusion sanguine

Sélection des donneurs de sang (février 2009)


Concerne: la maladie de Creutzfeldt-Jakob, l'ESB et les risques de contamination des produits sanguins

Madame, Monsieur, Docteur,

A la lumière de la récente notification des autorités britanniques concernant le constat d'une contamination par le prion vCJD de la rate d'un patient hémophile décédé, je souhaite vous rappeler la législation en vigueur à ce sujet et les critères de sélection des candidats-donneurs de sang, plus particulièrement les critères relatifs aux antécédents de maladies neurologiques du candidat-donneur (ou sa famille dans certains cas), et les antécédents de séjour (cumulé) de longue durée en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996.

Je ne doute pas que ces règles soient déjà appliquées dans votre établissement, mais je souhaite qu'un rappel à l'importance de ces mesures soit adressé à l'ensemble du personnel concerné par la sélection des donneurs de sang.

En vous remerciant dès à présent pour votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, Docteur, l'assurance de ma parfaite considération,



L'Administrateur général
Xavier De Cuyper,